Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3494

France Active facilite la création d'entreprise par les jeunes

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 26 fÃ©vrier 2012

Description :

France Active, acteur de référence du microcrédit bancaire garanti et 1er financeur des entreprises solidaires en France, lance un guide visant à favoriser la création d'entreprise par les jeunes.

Rencontres Sociales

France Active, acteur de référence du microcrédit bancaire garanti et 1er financeur des entreprises solidaires en France, lance un guide visant à favoriser la création d'entreprise par les jeunes.

Intitulé « Kit de survie pour le 1er entretien avec mon banquier », ce guide au titre volontairement provocateur donne toutes les clefs pour convaincre son banquier et cherche à désacraliser le rapport des créateurs d'entreprise à leur financeurs. Complet et très pratique, il s'adresse en premier lieu aux jeunes souhaitant entreprendre, mais tous les porteurs de projet y trouveront les conseils utiles à une bonne négociation. _Il est le fruit d'une expérimentation ayant conduit à la création de 67 entreprises par des moins de 26 ans en quelques mois dans 4 régions pilotes et destinée à se généraliser sur tout le territoire. La crise n'a pas ralenti l'envie d'entreprendre. Au contraire, les français sont toujours attirés par la création d'entreprise. En 2011, il s'est ainsi créé 549 805 entreprises en France selon l'INSEE. Et les jeunes ne sont pas en reste. Selon une étude de l'IFOP, 57 % des jeunes entre 18 et 24 ans déclarent 1 souhaiter créer leur entreprise. Pourtant, seul 6,5 % des créateurs-repreneurs d'entreprises ont moins de 26 ans2. Parmi les principaux freins : l'absence d'accompagnement spécifique et la crainte de ne pas obtenir les financements nécessaires.

UNE EXPERIMENTATION REGIONALE : 67 ENTREPRISES CREEES EN 7 MOIS

Pour faciliter l'accès à l'emprunt bancaire en direction des jeunes créateurs d'entreprises, le Fonds d'expérimentation jeunesse, géré par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) a confié à France Active la mise en oeuvre d'une expérimentation destinée à favoriser l'initiative des moins de 26 ans. Quatre fonds territoriaux de France Active ont mené cette expérimentation lancée en mai 2011 : Alsace Active, Auvergne Active, MCAE Isère Active et l'AIRDIE (Languedoc-Roussillon).

Dans ce cadre, France Active a expérimenté une solution innovante en deux volets :

- Un accompagnement renforcé des jeunes créateurs d'entreprise ;
- L'octroi d'une prime de 2 000 Euros en complément d'un microcrédit bancaire garanti France Active.

L'expérimentation visait 90 accompagnements renforcés pour 45 primes mises en place. De mai à décembre 2011, 70 projets ont été accompagnés par les chargés de mission des 4 Fonds territoriaux pilotes du dispositif. Parmi ces projets, 50 ont bénéficié de la prime de 2 000 Euros ainsi que d'une garantie sur leur crédit bancaire. Sur les 20 projets qui n'ont pas obtenu la prime, seuls 3 ont essuyé un refus du comité d'engagement du Fonds territorial.
Le reste des projets a été abandonné en cours de création.

UN KIT DE SURVIE ? TIENS DONC ! Cette expérimentation, qui a vocation à être généralisée sur l'ensemble du territoire, a mis en évidence le besoin de « démystifier » les relations avec la banque. _ C'est la raison pour laquelle France Active, dont l'une des missions est de favoriser l'accès au crédit bancaire, publie un « Kit de survie pour le 1er entretien avec mon banquier ». Le titre vise à interpeller les créateurs d'entreprise en faisant appel à l'autodérision concernant le parcours, parfois complexe, de la création d'entreprise. Face à ce « parcours du combattant » France Active propose un kit de survie.
Des créateurs d'entreprise et des professionnels ont été mobilisé pour participer à la rédaction de ce guide, le tester et y apporter leur témoignage. Le résultat : simple, pratique et très concret, il apporte un éclairage sur le métier de banquier, regorge de conseils et d'astuces, donne les clés pour établir une relation partenariale avec sa banque et pour obtenir les financements nécessaires pour mener à bien son projet.
Il répond notamment aux questions suivantes : Comment communiquer son enthousiasme ?

Copyright © Rencontres Sociales

Comment convaincre son banquier de financer son projet ? Comment y voir clair dans ses propositions et les offres bancaires ?
Le guide est disponible dans les 40 Fonds territoriaux France Active et téléchargeable sur le site http://www.franceactive.org/

Pourquoi un créateur a-t-il plus de chance d'obtenir un prêt bancaire s'il passe par France Active ?
Le réseau France Active est l'un des principaux acteurs de la création d'entreprise et un partenaire essentiel des banques dans ce domaine.
Le réseau propose un accompagnement et une expertise financière qui rassure le banquier.
Les garanties bancaires ou les prêts solidaires qu'accordent France Active permettent de sécuriser l'intervention de la banque, en partageant le risque avec lui.
L'intervention du réseau France Active auprès des créateurs d'entreprise constitue un véritable label qualité qui garanti l'accès au crédit bancaire.
En 2011, les 500 salariés et 2 000 bénévoles du réseau France Active :

- ont financé et accompagné près de 6 200 porteurs de projets
- ont mobilisé 200 millions d'euros en concours financiers sous forme de garanties bancaires ou de prêts solidaires.
- ont contribué à créer ou consolider plus de 25 000 emplois.

Plus de 80 % des projets soutenus par France Active passent le cap des 5 ans.

Copyright © Rencontres Sociales